



**Réunion organisée par :** Le comité

**Type de réunion :** Assemblée Générale

**Date :** 12.03.15

**Prise de PV :** RO

**Animatrice :** S.Premand Sperandio (SPS)

**Participants :**

S. Premand Sperandio (SPS) : Présidence

Hélène Dennebouy (HD) : Communication et médias

Valérie Denisart (VD) : Trésorerie

Florence Blardone (FB) : Responsabilité des membres

Raphaëlle Olivier (RO) : Secrétariat

11 membres présents

**Procès Verbal**

Bienvenue de la présidente

Présentation du Comité

Enoncé de l'organisation de l'Assemblée Générale

Adoption du PV : 13 adoptés, 3 Abstentions, 0 Opposition.

Apebel représente 58 familles, soit environ 120 enfants ou 1/3 des enfants scolarisés sur Bourg-en-Lavaux.

**Retour sur les Activités 2014 :**

- Cully classique : nous avons eu un beau succès en 2014. La prochaine édition a lieu le 21 juin. Tous les membres sont conviés à s'inscrire pour l'organisation, tenir des postes le jour même ou s'inscrire pour l'organisation. Toutes les idées sont les bienvenues.
- 1<sup>er</sup> Août : Il y a eu des activités-bricolage pour les enfants et cela a été une zone d'échanges entre les membres.
- Troc de matériel d'hiver : Pas très connu cette année mais réflexion entreprise pour le développer
- Annonce du Troc de matériel d'été 2015: la veille du Slow up dans la cour des Ruvines qui permet d'essayer les vélos et autre matériel d'été
- Café des parents : Vu l'absence de membres, le café est abandonné. Il pourrait être remis en route s'il y a des demandes. Avec le SPES, pour les locaux du café c'est abandonné mais une collaboration peut être pensée pour les devoirs surveillés notamment à long terme. Nous les remercions pour les locaux.

Toutes ces activités se font dans la bonne humeur et avec une grande motivation. Le comité ne pouvant pas porter toutes ces organisations à lui seul, l'aide des membres lui est indispensable. Merci de vous annoncer pour toute proposition.

Il y a peu/pas de retours sur les différents mails que nous envoyons aux membres. Sans ces retours, nous ne pouvons pas être légitimés dans nos démarches et demandes auprès des écoles et communes.

Ce soir, nous avons demandé aux autorités municipales de ne pas venir pour pouvoir avoir des échanges libres avec les parents.

**Les COREP** (commission des représentants des groupes locaux):

Le canton de Vaud compte 47 groupes locaux qui se réunissent lors de 11 rencontres par an.

Les Corep sont organisés par un des groupes. Nous avons organisés une Corep et y participons régulièrement pour avoir une vision de ce qui se passe dans les autres communes. Nous invitons les parents membres à nous contacter pour nous accompagner lors d'une de ces soirées.

**Conférence :**

Au printemps, une conférence aura lieu sur le sport. Cela concernera parents et enfants. Des informations suivront.

**Rapport des comptes :** Nous avons un compte CCP à la Poste. Etant donné que l'association a des bénéfices, et non en perte, cela nous permet de penser à de nouvelles idées pour l'avenir. Les vérificatrices ont approuvé les comptes. L'assemblée en fait de même.

Les 3 vérificatrices sont présentes et devront être réélues.

A l'unanimité elles sont réélues.

**Cotisations :** Pour rappel, 20.- sont reversés à l'Ape vaud et donc seul 20.- reviennent à apébel.

Proposition est faite de garder le montant de 40.- de cotisation pour 2015 avec toujours l'exemption pour le comité.

La cotisation est adoptée à l'unanimité.

**Election du comité :**

Appel à la mobilisation pour les membres qui souhaiterait entrer au comité pour 2016. Pour les personnes intéressé(e)s, merci de nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous convier à une de nos séances et vous expliquer en quoi cela consiste.

Election d'Hélène Dennebouy : Adopté

Départ de Fanny Pilet: Pris d'acte

Annonce de départ pour 2016 de Sabine Premand Sperandio, présidente, qui n'a plus son fils scolarisé sur la commune et pense qu'il est important que la présidence soit assumée par des parents touchés par les enjeux actuels.

**Explication de la scolarité sur le canton de Vaud**

Valérie Denisart explique en quoi consistent les différentes abréviations-sujet que l'on retrouve dans le monde scolaire.

**LEO:** Loi votée en 2011 sur l'enseignement obligatoire qui a remplacée la LS

**Harmos :** Harmonisation de l'instruction publique, Concordat Suisse avec la scolarité obligatoire dans toute la Suisse.

Sur notre commune, le degré primaire sera sur Bourg-en-lavaux et le degré secondaire sur Puidoux

**PER :** Plan d'études romand. Ce sont tous les objectifs à atteindre.

**MER** : Moyens d'enseignements romands.

**ASCL** : Association scolaire centre Lavaux. C'est une Association intercommunale qui a été créée afin de permettre la réalisation du collège de Puidoux pour le secondaire.

Pour toute volonté de nos membres de vouloir enrichir leurs connaissances sur ces thèmes, nous vous invitons à consulter notre site apébel, [www.apebel.ch](http://www.apebel.ch).

**Conseil d'établissement** : Depuis 2007 c'est obligatoire et nous n'en avons pas. Nous sollicitons M. Kazémi qui s'est engagé pour octobre puis juin 2015 dans cette mise en place. Nous avons de la peine à avoir une réponse concrète et il nous a été répondu que le CE n'est pas indispensable. Il est cependant prévu qu'à l'automne 2015 un conseil soit mis en place avec une présentation aux parents courant juin.

**Questions de membres :**

**Quelle est la composition de CE ?**

**Le conseil d'établissement est un conseil consultatif qui se compose de quatre quarts. Le quart parents, le quart société civile (associations locales), le quart éducatif (les enseignants) et le quart politique (la ou les communes concernées). Les participants sont élus.**

Concernant apébel, il serait souhaitable d'être dans le quart société civile, ce qui permettra d'avoir une représentation plus forte des parents. A noté que l'association de parents d'élèves de Puidoux-Chexbres pourrait demander la même chose. Plus la commune représentée est grande, plus il y a de membres.

Il y a certes un établissement mais plusieurs primaires : St Saphorin-Rivaz et Ruvines-Genevrey.

Le règlement est en discussion. Nous avons demandé que dans ce règlement soit inscrit la possibilité d'avoir une commission qui puisse représenter chaque commune à un niveau local qui permettent ainsi de traiter des problématiques locales et d'en discuter uniquement au sein des communes concernées. Cela semble particulièrement important compte tenu du fait que le primaire est regroupé au sein de Bourg-en-Lavaux.

**Quelle est la nouvelle organisation scolaire pensée sur Bourg-en-Lavaux ?**

Ecole à Cully, Grandvaux ou Puidoux.

Dés cette année tous les élèves allant en 9<sup>ème</sup> iront à Puidoux, mis à part une dizaine de 9VG.

Cette année 5 élèves sont concernés et ont pu tester l'organisation des trajets notamment.

**Pourquoi Puidoux a été adopté ?**

L'association a été créée le lendemain de l'annonce. Pully ne peut plus accepter les élèves avec l'entrée en vigueur de la LEO. Il était logique que l'établissement soit en lien avec les réseaux d'accueil de jour Arajel mais la population a été informée alors que le projet avait déjà été adopté et ratifié par le Conseil d'Etat.

**Quel est le projet de regroupement du primaire ?**

Les 1-4 H devraient aller au Genevrey

Les 5-8 H devraient aller aux Ruvines

Ce projet est pour la rentrée 2017-18.

Nous avons beaucoup lutté pour avoir des contacts avec la commune. Ces contacts répétés par email, par courrier et en personne ont permis à Apébel de pouvoir faire partie du groupe de travail mis en place par le municipal avec des parents faisant de la politique au sein de la commune ainsi que des enseignants et des représentants des autorités scolaires et de Piccolino. La première séance a eu lieu en février et d'autres séances sont agendées courant de ce printemps-été. Ce groupe de travail est un prélude au Conseil d'établissement mais n'a aucune réelle légitimité ni représentativité, ce qui motive apébel à obtenir un vrai conseil d'établissement tel que la loi le prévoit.

## **Quelles suites à donner ?**

**Transports :** Une 1ère idée a été soumise par la municipalité par la mise en place de la gare de Grandvaux comme un hub (zone centrale de desserte).

### **Problèmes :**

Les problèmes sont de différents niveaux. D'une part, la gare de Grandvaux n'est pas dimensionnée pour accueillir 150 élèves. D'autre part l'acheminement des élèves à la gare de Grandvaux est problématique. En outre, il y a une difficulté majeure concernant la sécurité aux abords de la gare. Dernier point, le temps de transport qui est très long compte tenu des différents transbordements.

Apébel a un exemple concret à l'heure actuelle d'un élève qui effectue 2h30 de transport par jour. En effet, l'école a lieu de 8h-11h30 et 13h30-16h. Il part à 7h10 de chez lui à Cully, monte en 5-6mn à Riex où un bus l'amène à la gare de Grandvaux, train à 7h38, arrivée à 7h46 puis 8mn à pied, soit 45mn de trajet. Il n'y a pas de surveillance de midi à Puidoux donc il redescend.. Cela représente plus de 2h30 de trajet par jour en habitant à Cully.

Aujourd'hui les bus ne sont pas adaptés aux adolescents et certains d'entre eux ne peuvent plus s'attacher. (Il semble que seules 5 places dans le fond des bus permettent à des adultes d'être transportés en sécurité)

Quant à la zone de « dépose » à Grandvaux : la gare n'est pas adaptée et des problèmes de sécurité sont évidents. Des chauffeurs de bus actuellement vont contre les ordres et descendent de leur bus pour faire traverser les enfants.

Journée continue : La commune nous dit que s'ils prévoient une prise en charge à midi des élèves, il n'y aura plus de transport à midi. Ce sont les communes qui doivent organiser le temps de midi et c'est l'ASCL qui doit prendre en charge l'organisation à un niveau politique.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'espace commun. A notre connaissance, nous savons que des activités peuvent s'organiser à midi. Nous ne pouvons pas laisser des adolescents sans surveillance car il y a des craintes quant à des déprédations qu'ils pourraient commettre ou des mises en danger que cette situation pourrait entraîner. A noter que cette situation-ci concernera déjà 30 élèves pour 2015-16.

### **Responsabilité : S'il arrive quelque chose aux enfants ? Qui est responsable ?**

Ce sont les parents qui sont responsables. Tous les comportements de l'enfant sont de la responsabilité des parents sauf dans le bus si le chauffeur est en tort. La commune nous dit qu'ils ont pris rdv avec les CFF mais nous n'avons aucune information.

Il y a des études en cours mais dans le concret, auparavant on ne nous a jamais présenté un projet avec 2h30 de transport et c'est ce qui arrive aujourd'hui.

## **Quelles seraient les solutions envisageables ?**

Bus en circuit : Quel type de bus ? Prolonger les trajets de TL ?

2 problématiques : temps et sécurité

Un appel d'offre va être effectué. Nous attendons les résultats de cet appel. A noter que pour l'instant le transporteur actuel fait partie des séances de travail avec la commune.

**Présidente : Le comité souhaite parler d'une voix associative et non personnelle, nous demandons l'avis des membres présents :**

« Nous sommes tous très sensibles, vous êtes en train de voir juste et les personnes de la commune ne veulent pas voir ce dont il y a besoin. Des enfants ne peuvent pas être seuls »

« Une pause plus courte est-elle possible ? »

Ce n'est pas possible pour les 2 années à venir, ensuite ce sera en décalé.

**Le comité souhaite savoir si Apébel doit rester actif dans les groupes de travail ou devenir une force d'opposition.**

**Après une discussion nourrie sur les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre des voies choisies, il est décidé qu'un sondage serait fait auprès des parents pour connaître leurs positions quant aux transports et au rôle que doit jouer apébel.**

**Quelles sont les projets de prise en charge des enfants en 7 et 8 H car il n'y a rien aujourd'hui.**

Pas de projet connu. La Capite va être détruite et des projets sont en cours pour la réalisation d'un ouvrage remplaçant la capite. A l'heure actuelle trois emplacements sont envisagés, mais les études n'ont pas encore commencé.

**N'y a-t-il pas des locaux qui puissent être réutilisés ?**

Aujourd'hui la commune est récente et il y a beaucoup de règlements qui n'existent pas et ce sont des problèmes supplémentaires.

Avec la répartition 1-4 5-8, tous les enfants vont prendre le bus durant 4 ans sur leur scolarité. L'argument avancé par M. Bovard est de créer des synergies par âges et adapter les lieux d'accueil en fonction.

Nous n'avons pas été entendus sur ces points.

**Propositions** : Développer nos propositions et les confronter aux leurs avec des projets concrets.

Exemple : A la pause de midi on pourrait y faire manger les enfants avec une surveillance. Cela ne demande pas beaucoup de mise en place et la buvette du foot pourrait très bien répondre à ce besoin.

**Décision :**

Nous allons mettre en place un sondage ouvert aux membres et non-membres, anonyme, et le relayer à grande échelle.

Mme Leduc Ingrid, dont c'est le métier, va nous aider à définir les items en fonctions des questions principales discutées ce soir :

- Enfant 7 et 8H à midi/devoirs surveillés
- Pause de midi à Puidoux/devoirs surveillés
- Transport Puidoux
- ...

**Que pensez-vous de la mise en place d'une séance avec les parents et M. le Municipal Kazémi sous l'égide d'apébel ?**

La position de l'association est aujourd'hui de ne pas vouloir être amalgamée aux décisions de la commune.

Décision de l'assemblée : C'est prématuré aujourd'hui.

Clôture de l'Assemblée Générale et apéritif

Un grand merci à toutes les personnes présentes.